

Conditions d'adhésion à l'IRHyS

Psychologues et psychologues-psychothérapeutes

Les psychologues et psychologues-psychothérapeutes qui pratiquent l'hypnose thérapeutique sont représentés officiellement par la Société d'Hypnose Clinique Suisse – SHypS. Dès 2005, ils peuvent adhérer à l'IRHyS et bénéficient des prestations de l'IRHyS ainsi que des tarifs réservés aux adhérents de l'IRHyS dans les différentes formations qu'il organise. En concertation avec la SHypS, l'IRHyS organise des formations et des manifestations spécifiques conformes aux exigences de la SHypS en matière de formation de base ou de formation continue en hypnose thérapeutique. À ce titre, l'IRHyS organise dès janvier 2005 un cycle de formation de base reconnu par la SHypS.

Les psychologues et psychologues-psychothérapeutes qui adhèrent à l'IRHyS bénéficient des prestations suivantes :

- Prix préférentiels lors de l'inscription à des activités de formation IRHyS.
- L'IRHyS se charge de leur transmettre les programmes et les informations dont il dispose concernant l'hypnose médicale et thérapeutique en Suisse romande.
- L'IRHyS se charge de la gestion de leur dossier de formation comprenant les attestations de formation.
- L'IRHyS oriente et assiste les demandes de reconnaissance et de validation des psychologues FSP et des psychologues-psychothérapeutes FSP auprès de la SHypS.

Partenariat IRHyS et SHypS – Société Suisse d'Hypnose Clinique : la SHypS est la Société Suisse d'Hypnose Clinique, fondé en 1985, et elle est l'association professionnelle représentant les psychologues, psychologues-psychothérapeutes et les psychothérapeutes pratiquant l'hypnose dans le cadre de leur profession. Dans son statut d'association professionnelle, elle fait partie de la FSP et défend activement l'intégration de la pratique de l'hypnose au niveau professionnelle fédérale. Afin de pouvoir soutenir cette association et son œuvre, nous vous encourageons de devenir membre SHypS.

Le bulletin d'adhésion peut être téléchargé sur: <http://www.hypnos.ch/index.php?lang=FR>

Le montant de la cotisation annuelle d'adhésion à l'IRHyS est de **CHF 150.-** (l'adhésion peut se faire à l'aide du formulaire d'adhésion au format pdf).

Nous restons à votre entière disposition pour toute information supplémentaire que vous souhaiteriez obtenir de notre part à ce sujet.

Alain Forster

Président du Conseil
de la Fondation IRHyS

Nicole Cuddy

Membre représentant les psychologues
au Conseil IRHyS

Helena Tombeur

Membre représentant de la ShypS
au Conseil IRHyS
Membre du Comité ShypS

Renseignements :

Institut Romand d'Hypnose Suisse
Rue de la Charmette 24
1868 Collombey
www.irhys.ch

Tél./Fax : +41 (0) 24 4711762
Fax : +41 (0) 24 4715646
Portable : +41 (0) 79 3834891
info@irhys.ch

AME 30.12.06/20.03.07/02.13